L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 JANVIER 1863 Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans:
VENDREDI MATIN, 9 JANVIER.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. M. Jacobs, rue Bourbon No 79, un salon de barbier, avec les installations.

Par R. B. Sykes à 10 heures et demie, sur la Levée, poteau 37, 3e District—graisse et épaules de bacon.

Par H. H. McLean, à 10 heures et demie, à son magasin d'encan—marchandises diverses.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 41—marchandises, vêtements, bottes et souliers.

Par le Shérif sur le wharf, en face de la rue Bienville à 4 heures et demie—environ cent cordes de bois.

Philosophie de l'esclavage des nègres.

Toute institution humaine a sa raison d'être, ses causes, ses lois de développement et son but final, nulle n'est immuable. Les grandes guerres de conquêtes, les invasions de peuples, ces flux et ces reflux de marées humaines sur le globe, tous les grands cataclysmes qui marquent les périodes des différents âges de notre espèce, et qui ne présentent à l'observateur superficiel qu'une série de calamités et de désastres pour les générations qu'elles frappent, offrent, cependant, lorsqu'elles sont éclairées par la philosophie de l'histoire, ce nouveau flambeau de la science des Hérodote et des Tacite, des enseignements qu'on ne saurait méconnaître. Il faut donc, se garder de juger précipitamment ce qui nous paraît anormal dans l'état de la société moderne au milieu de laquelle nous vivons, parce que nous ne prenons pour guide que nos notions d'ordre social que nous appelons des idées et qui ne sont que des préjugés, des que l'on veut en étendre l'application hors de la sphère où elles ont pris naissance comme conséquence naturelle d'un progrès déjà accompli.

C'est un manque de logique et de raisonnement de vouloir appliquer à toutes les races les doctrines de liberté et d'égalité, idées qui sont le fruit d'un travail de plusieurs siècles, et qui ne sont arrivées à maturité qu'après avoir bien lentement germé et après s'être développées progressivement au milieu des obstacles et des vicissitudes de tout genre. Ceux qui veulent donner aux nègres, retirés d'hier de la barbarie africaine, la liberté et l'égalité dont les blancs se montrent à peine dignes, se rendent coupables d'un anachronisme et d'un non sens.

Nous ne nions la loi du progrès pour aucune race, car c'est la loi qui gouverne non seulement notre petit globe mais encore l'univers tout entier. De même que les mondes gravitent dans l'espace autour d'un centre d'attraction inconnue, ainsi les races humaines, et les peuples des différentes races gravitent en s'entraînant réciproquement vers le but final de leur perfectionnement. Mais ce développement de leurs aspirations ne s'opère ni d'une manière égale et uniforme, ni par les mêmes moyens. Depuis les temps les plus reculés de l'histoire nous voyons les civilisations se superposer aux civilisations, en suivant la marche fatidique d'Orient en Occident, jusqu'au moment où la race caucasienne, après s'être assimilé tout ce qu'ont produit les races asiatiques, semble avoir pris pour toujours le sceptre de la suprématie intellectuelle, qui la place à la tête de toutes les autres races dans la voie du progrès et de l'avenir.

Mais que de temps n'a-t-il pas fallu pour arriver à ce résultat? Que de siècles se sont écoulés avant que les aptitudes des peuples de l'ancienne Europe, restées à l'état latent pendant une période inconnue, se fussent développées par la communion et par le contact avec les autres peuples que leur voisinage de l'Orient avait initiés aux connaissances déjà acquises par les races orientales. Qu'on prenne pour exemple la France, qui a, selon nous, quelques titres à se considérer comme étant à la tête du mouvement des idées modernes et que l'on compare l'état semi-barbare des Gaulois avant l'ère chrétienne avec le raffinement intellectuel et moral des Français du XIXe siècle. On verra par quelles longues épreuves d'invasion, de conquêtes, de déchirements intérieurs et de servitude cette race, éminemment douée, a dû passer pour que les germes qui étaient en elles pussent se développer et arriver à porter des fruits.

Est-il donc rationnel de supposer que la race africaine qui, pendant des milliers d'années—en remontant jusqu'à la période la plus reculée que l'histoire nous fasse connaître—n'a produit ni une nationalité, ni une ébauche de civilisation qui a méconnu et renié la loi du travail, la première de toutes les lois, la base fondamentale, la condition *sine quâ non* de tout progrès, est-il rationnel de supposer que cette race, inférieure et arriérée à tous égards, puisse être privilégiée au point de passer sans transition de l'état de la plus abjecte barbarie à celui de la civilisation la plus avancée! Et croit-on que la Liberté—dont nous sommes loin de nier la puissance et les bienfaits—suffise pour opérer un pareil miracle?

Non, mille fois non! L'histoire a ses règles logiques et nécessaires, comme le progrès à ses échelons. Un gland ne produit pas, en une heure, un chêne centenaire. On ne fait pas d'une race barbare l'égale de la race la plus civilisée, même en un siècle qui n'est qu'une heure dans l'existence de l'humanité.

Si nous remontons à l'époque qui a précédé immédiatement l'inauguration de la traite des nègres, nous pourrons nous demander comment l'Afrique pouvait être initiée à la civilisation européenne, comment les nègres pouvaient être amenés à participer, dans une certaine mesure, à l'activité productrice de la race blanche, et à prendre leur part des bienfaits du travail auquel ils auraient concouru? Une pareille question ne peut se résoudre sérieusement par les beaux raisonnements de la sensiblerie philantropique. Il faut en chercher la solution dans les dures leçons de l'expérience historique.

Eh bien! cette expérience historique nous dit qu'il n'y avait que deux manières de civiliser l'Afrique: la conquête, comme en Algérie avec la soumission politique des indigènes déjà industrieux et semi-policés, et l'esclavage ou le travail forcé pour les noirs restés complètement barbares. Cet esclavage a pris naissance précisément au moment où les nations européennes—car c'est l'Europe chrétienne et civilisée, qu'on ne l'oublie pas, qui l'a établi—avaient besoin d'une classe nombreuse de travailleurs, capables de supporter les ardeurs du soleil des tropiques, pour mettre en culture les immenses et riches colonies, domaine nouveau ouvert à la race caucasienne par les découvertes des Vasco de Gama et des Christophe Colomb. L'esclavage des noirs fut donc établi par les Français, par les Anglais, par les Espagnols, par les Portugais, par les Hollandais, par les Danois, par tous ceux qui possédaient des colonies dans les grands continents d'Amérique et d'Afrique et dans les îles qui s'y rattachent.

Que l'on fasse des déclamations sentimentales à perte de vue sur l'injustice du procédé, sur la violation des droits des noirs, sur les barbaries de la traite, que l'on flétrisse—avec raison, nous le reconnaissons—les atrocités commises par les négriers, atrocités augmentées par la prohibition, nous n'en persisterons pas moins à dire que l'établissement de l'esclavage des noirs est un grand fait historique et économique, dont on ferait bien mieux d'étudier la cause et la portée que de chercher à l'abolir brutalement et soudainement en le condamnant sans jugement. En faisant cette étude avec conscience et impartialité, en comprenant la raison d'être de l'esclavage, on arriverait à connaître les lois de son développement et on pourrait ainsi travailler à coup sûr à sa transformation successive dans l'avenir.

Le philantrope à vue courte ne voit dans le fait de l'esclavage que les motifs sordides qui ont inspiré les trafiquants de bois d'ébène, l'historien, qui juge sur les résultats, aperçoit dans cette institution un levier puissant qui a contribué, dans une proportion immense, au progrès matériel si rapide du dix neuvième siècle. Il faut, il est vrai, examiner les choses à deux points de vue. Au point de vue de la race blanche, le travail des noirs a servi à défricher plus rapidement les continents vierges de l'Amérique où le sol si fertile et si riche des Antilles et des deux océans; il a ajouté aux richesses universelles; il a donné par ses produits de nouveaux éléments de développement au commerce maritime, et il a fourni à l'industrie une matière première si précieuse qu'elle sert à vêtir les trois quarts de l'espèce humaine, et que la privation de ce produit—qu'on appelle le Roi Coton—menace de causer une véritable révolution chez les grandes nations industrielles de l'Europe.

Au point de vue des noirs peut-on dire que l'esclavage n'ait produit que des souffrances sans avantages? Ceux qui le soutiennent sont des ignorants ou des calomniateurs. De la condition de bêtes brutes à laquelle sont encore réduits les sujets des chefs de tribus du Congo, les Africains importés ou leurs descendants ont été élevés dans l'échelle sociale des êtres de plus d'un échelon, par le fait seul de l'aptitude qu'ils ont acquise au travail. Leur condition matérielle est cent fois supérieure à celle des indigènes d'Afrique, et sous ce rapport ils profitent des avantages de la civilisation dans une proportion plus grande que la plupart des journaliers blancs de l'Europe. Leur condition morale s'est améliorée de génération en génération, et elle ... [illegible] ... Il est certain ... [illegible] ... gres qu'on ... [illegible]

dn Sud de l'Amérique du Nord sont entrés dans le mouvement de la civilisation, par cela seul qu'ils sont devenus des producteurs, et que ce résultat, qui fait d'eux une catégorie d'êtres bien plus intéressants que ne le sont leurs semblables d'Afrique, est dû à l'institution si décriée et si maudite de l'esclavage.

Que faut-il donc désirer, dans l'intérêt du progrès et de l'humanité, pour le bien présent et à venir des deux races, aujourd'hui unies dans l'exploitation agricole des richesses que renferme le sein du Nouveau-Monde. Est-ce la rupture brusque de tous les liens qui unissent les serviteurs aux maîtres, qui attachent la race en tutelle à la race tutrice, pour que le lendemain, placées en état d'antagonisme elles s'entre déchirent jusqu'à ce que la race la plus faible disparaisse devant la plus forte? ou ne vaut-il pas mieux laisser l'institution, qui date à peine d'un siècle et demi, accomplir paisiblement le cours de sa mission et continuer à porter ses fruits en subissant graduellement les transformations que le temps apporte à toutes les choses de ce monde?

Telle est la question qui se présente à résoudre, non seulement aux partis en lutte qui cherchent à trancher les questions avec le sabre, mais encore aux observateurs étrangers que le conflit américain passionne, aux penseurs de tous les pays, aux écrivains qui traitent souvent à la légère des questions ardues sans avoir étudié les pièces du procès. Après avoir esquissé en traits rapides la philosophie de l'esclavage dans ses causes historiques, dans son point de départ, dans ses développements et ses résultats, nous examinerons, dans un prochain article, le problème actuel de mutation ou de la suppression de l'esclavage en nous basant sur les faits positifs que nous fournit l'expérience des autres pays et sur ceux que la douloureuse épreuve, que vient de subir la Louisiane, nous a permis de toucher du doigt.

Nouvelles d'Europe.

Richmond, 2 janvier—L'*Etna* est arrivé à New York avec des nouvelles européennes de quatre jours plus récentes.

Le *London Times* dit que le message de Lincoln est une offre de paix; il qualifie de rêve son plan d'émancipation.

Le *London News* défend la cause du gouvernement anglais en ce qui concerne le steamer confédéré "Alabama."

M. Slidell a eu une autre entrevue avec Napoléon. M. Drouyn de L'huys et le comte de Persigny sont maintenant en faveur du Sud.

Le correspondant parisien du *N. Y. Herald* écrit à ce journal sous la date du 12 décembre, que le bruit court dans les cercles diplomatiques que les Tories, appuyés par la France, réussiront à renverser Palmerston et Russell.

Bientôt après l'ouverture du Parlement, Cobden appuyé par d'autres économistes, se réunira aux Tories, dont la politique à l'égard de l'Italie et de l'intervention américaine est identique avec celle de la France.

Le correspondant du *Herald* ajoute que des bruits, fondés en apparence, disent qu'au commencement du printemps, on peut attendre un changement complet dans la politique du gouvernement Anglais.

Mort du général J. K. Duncan.—On nous annonce que le général J. K. Duncan, qui commandait les forts Jackson et St-Philippe, lors de la prise de la Nouvelle-Orléans, vient de mourir de maladie à Murfreesboro. Le général Duncan était rentré au service après avoir été échangé et c'est lui qui commandait les Confédérés à la première affaire de Mamfordsville, où il fut battu au commencement de la campagne du Kentucky, quelque temps avant la prise de cette place par le général Bragg.

Théatre de l'Opéra.—La représentation de dimanche se composera de *La Courte Paille*, drame-vaudeville en trois actes, par MM. Cogniard frères, de *Freluchette*, opéra en un acte, et de la *Vendetta*, vaudeville en un acte.

Bénéfice de M. Dubose.—Nous apprenons qu'une représentation doit être donnée jeudi prochain, au Théâtre de l'Opéra, au bénéfice de M. Dubose. Le bénéficiaire s'est assuré le concours de plusieurs amateurs et de quelques artistes. Nous publierons le programme de cette représentation.

Echange de prisonniers.—On trouvera dans nos annonces un ordre concernant les prisonniers confédérés sur parole.

Quincaillerie au prix coutant.—Le reste du fonds de quincaillerie de M. J. A. Baquié, au coin des rues Julie et Remparts, sera, à partir de ce jour, vendu au prix coutant.—Voir aux annonces.

Tabac.—M. T. K. Price, No 59, rue du Camp, a quelques centaines de balles de tabac et quelques boucauts de la même denrée propres à la confection des cigares, qu'il offre au commerce à des prix modérés.—Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

Tentative de vol.—M. T. F. Hewig, propriétaire du moulin de farine de mais de la rue Poydras, descendit de chez lui, au dessus de son magasin, dans la nuit de mercredi à jeudi; un individu qui l'attendait sur l'escalier, le terrassa; M. Hewig appela de suite au secours, le watchman du quartier accourut sur les lieux mais trop tard pour arrêter l'individu sur lequel il put néanmoins faire feu.

Un vol a été commis chez M. Hewig, dans la nuit de Noël, par une personne qui s'était cachée dans la maison.

Amendes—Les officiers Byrne et Davis ont été condamnés chacun à vingt piastres d'amende et vingt jours de prison.

—Edmond Murphy qui, outre ses autres fautes, avait essayé de corrompre un des officiers, a été condamné à vingt-cinq piastres d'amende et un mois de prison.

—Oscar Russell, le matelot, qui, dans un moment d'ivresse furieuse, a poignardé un citoyen, a été condamné à vingt piastres d'amende et deux mois de prison.

Acquittés—Les jeunes nègres qui, armés de pistolet, ont menacé de tirer sur un petit vendeur de journaux, ont été acquittés.

Mort—*Stella et non Capdevielle*—L'homme que l'officier spécial Whitley a blessé mardi dernier d'un coup de pistolet et qui, lors de son arrestation, déclara qu'il se nommait Louis Stella, et non Capdevielle, est mort hier matin à l'hôpital de charité.

On ne saura à quoi s'en tenir et nous ne pourrons donner de détails de quelque exactitude qu'après que le juri d'enquête aura entendu tous les témoignages et présenté son verdict. Nous dirons en attendant qu'il est à peu près certain que le défunt était réellement Jean Louis Stella et non Capdevielle! On se demande néanmoins pourquoi il offrit une aussi vive résistance à M. Whitley et la menaça d'un couteau. Hier, dans la journée, on le croyait en voie de guérison, nous l'annonçons dans le numéro de ce matin, les regards qu'il jetait autour de lui, l'expression suspecte de son visage avaient même fait croire à ses gardiens qu'il cherchait à s'évader et n'attendait qu'une occasion favorable.

—Le verdict du juri n'a rien ajouté aux détails que nous donnions plus haut.

Affreuse misère—Mme Chatts est venue déclarer au poste du Troisième District qu'il y avait au "Touro Almshouse" où sont parqués tant d'esclaves marrons, une négresse malade et dans une misère affreuse. On l'a fait transporter à l'Hôpital de Charité.

Cette négresse dit qu'elle appartient à M. Baptiste Giroir, de la paroisse Assomption, qu'elle a abandonné la maison de son maître avec son mari qui, en arrivant en ville, s'est enrôlé et l'a laissée à l'Almshouse. Elle est arrivée à l'hôpital presque nue et à demi-morte de faim. On ne croit pas pouvoir la sauver.

Soldats—Wm McLaughlin, soldat du 9e régiment du Connecticut, Robert Borden et James Lewis, soldats du 26e régiment du Massachussetts, ont été arrêtés, dans la rue des Grands Hommes, à la demande du colonel Kimball qui les accuse de s'être enivrés, d'avoir troublé la paix et insulté des personnes dans un char du chemin de fer de la ville.

Vol—Mme Coulon qui demeurait sur la plantation Hopkins, sur le chemin de Gentilly, a déclaré au corps de garde du 3e District, que pendant son absence, on a volé chez elle des objets, $45 en argent, vingt bouteilles de vin et d'autres objets.

Elle soupçonne Eugène Barnard, Nicholas Eimer et Mme Eimer, qui habitaient la même maison.

Débit de boissons—M. et Mme Hall ont été arrêtés mercredi soir dans la rue St-Joseph, sous prévention d'avoir débité de la boisson à des soldats.

Wm Clellan a été également arrêté. Il devra répondre à la même accusation.

Les amis et connaissances des familles Arnaud C., F. Bienvenu et F. M. Bienvenu, sont invités à assister au service funèbre qui sera célébré à l'église de l'Annonciation, encoignure Morales et Mandeville, samedi 10 janvier à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue Mme Vve. JH. ARNAUD.

Les amis et connaissances des familles Gleises, Maignan & Repp sont invités à assister au service funèbre qui sera célébré à la Cathédrale St-Louis, vendredi, 9 du courant, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue Madame Vve C. S. GLEISES.

Nouvelle-Orléans le 8 janvier 1863. 9janv—8

Les mères

QUI VOIENT AVEC TERREUR leurs enfants dépérir à peu par suite de la présence de vers dans leur estomac, doivent les sauver immédiatement en administrant le

Vermifuge Canadien de Winer,

qui les chasse sans douleur et laisse les organes digestifs pleins de force. Il n'entre pas de minéraux dans cette préparation.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Rue de Chartres, No 21, entre les rues Canal et Douane. 5 janv—6,7,9

Elixir du Dr Wright.

Les maladies les plus terribles sont celles qui affectent l'intelligence, produisent les rêves les plus monstrueux et, ce qui est encore pire, un découragement profond.

Les affections nerveuses et celles des organes digestifs jettent l'esprit dans le triste état, mais heureusement L'ELIXIR DE WRIGHT fait disparaître la cause et l'effet en donnant de la force à ces organes et au système nerveux.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Rue de Chartres No 21, entre les rues Canal et Douane. 5 janv—6,7,9

EDITION D'HIER SOIR.

Voyage du steamer Cumbria A GALVESTON.

INCIDENTS CURIEUX.

Le rapport suivant a été communiqué au *Picayune*:

A bord du steamer *Cumbria*. Nlle-Orléans, 7 janvier 1863

Le steamer *Cumbria*, avec deux compagnies du 1er régiment de cavalerie du Texas (unionistes), les chevaux de la seconde batterie du Vermont et un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants (réfugiés), est parti de la Nouvelle-Orléans le 31 décembre 1862, à 9 heures P. M.; il est arrivé devant l'île le 2 janvier 1863, à 7 heures P. M. Le vent était fort et il avait de la houle. Comme il n'y avait pas de signe de pilote, nous jetâmes l'ancre. Le lendemain matin, le 3, le temps étant très brumeux et la mer grosse, nous courûmes des bordées jusqu'à midi, dans l'espérance qu'un pilote nous arriverait, mais sans succès. Plusieurs des réfugiés qui connaissaient bien la barre offraient de nous piloter, mais le capitaine ne voulut pas se rendre à leurs suggestions.

Ils offrirent alors de prendre une des embarcations et d'aller chercher un pilote, ce qu'il refusa aussi, mais sur la sollicitation pressante des officiers et des réfugiés il y consentit, bien qu'à regret, et le canot partit, monté par six hommes, dont deux soldats et quatre réfugiés. C'était à environ minuit et demi. Le colonel, ignorant l'état des choses à Galveston envoya par le bateau une lettre pressante à l'officier fédéral qu'il supposait encore commandant la place, pour lui faire connaître notre détresse, lui dire que les chevaux qui étaient à bord souffraient beaucoup, et lui demander une assistance immédiate.

Vers sept heures P. M. le temps s'éclaircit et la lune nous éclaira; la mer devint aussi plus calme. On ne voyait pas le canot revenir, et on supposait qu'il avait chaviré en traversant la barre. Tandis que nous étions dans cette situation, des bombes furent tirées d'un endroit près de la ville. Nous pouvions les voir parfaitement et, supposant que c'était un avertissement signalant que quelque danger, le capitaine sentit quelque inquiétude et le colonel fit préparer ses hommes à toute éventualité. Mais il ne se passa rien jusqu'à la nuit. Le lendemain matin le temps était clair, la mer calme, et la ville et ses environs étaient parfaitement visibles. Nous hissâmes le signal pour un pilote et le sifflet se fit entendre; il était huit heures. Un bateau pilote, qui était en dedans de la barre près d'une goélette et d'une barque qui avaient le pavillon des Etats-Unis, répondit à ces signaux. La barque en question était le *Cavallo*.

Le bateau pilote, après s'être dirigé vers nous recula, avec le but apparent de sonder la barre. Il vint alors vers la barque et baissa son pavillon, voulant dire qu'il avait pris un pilote à bord, puis il vint se ranger le long de notre bord et demanda: Combien d'eau tirez vous, capitaine?—De neuf et demi à dix pieds, répondit celui-ci.—Vous pouvez entrer; il y a beaucoup d'eau sur la barre.—Etes vous pilote?—Non, mais vous pouvez nous suivre.—Où est le pilote?—Sur la barque.—Pourquoi ne vient-il pas nous prendre?—Parcequ'il a reçu l'ordre spécial de faire sortir la barque auparavant.—Nous nous séparâmes alors, mais le bateau revint bientôt vers nous, et le capitaine ordonna à celui avec lequel il avait parlé, de venir à bord du *Cumbria*.—Il y a trop de monde pour moi, répondit il, et le dessein il mit au vent sa voile de beaupré, déploya sa grande voile et tourna sa proue vers le port avec l'intention de s'en aller, ce que voyant le capitaine fit redresser le steamer qui se trouva par ce mouvement entre le bateau pilote et la barre. Le capitaine cria alors: "A vos pièces, et préparez vous à faire feu." N'ouvrez pas le sabord avant que le colonel n'en donne l'ordre."—Le pilote mit en panne immédiatement et dit qu'il viendrait à bord. Le colonel lui demanda qui commandait dans la rade. Sa réponse immédiate fut: le capitaine Wainright.—Après plusieurs questions insignifiantes, et plusieurs réponses de la même valeur, il fut reconnu par des réfugiés et appelé par son nom. Cette circonstance l'engagea à être circonspect.

Voyant que le capitaine le regardait avec soupçon il dit: Messieurs, je ne puis mentir plus longtemps. Galveston est dans les mains des Confédérés. Le capitaine apprenant que le *Harriet Lane* était en leur pouvoir, ainsi que l'avait annoncé le pilote, et intact, gagna la mer. Le faux pilote, J. W. Pain, fut naturellement retenu comme prisonnier. Le bateau pilote et l'équipage purent partir, car le colonel pensa que leur retour nous donnerait plus de temps pour échapper. A 9 heures dans la soirée du 5, nous rencontrâmes la corvette des Etats-Unis, *Brooklyn*, et nous fûmes accostés par un de ses officiers auquel nous donnâmes les informations qui précèdent. Nous apprîmes ensuite que le bateau envoyé à terre avec six hommes avait été retenu et les hommes faits prisonniers.

Encore les rumeurs de paix—Le New-York *Sun* a publié ce qui suit.

La semaine dernière Thurlow Weed, qui a été nommé député par le président Lincoln pour examiner complètement toutes les perspectives de paix, et recueillir de toutes les sources, ici et en Europe, les intentions et les dispositions des chefs rebelles, a eu une entrevue avec Fernando Wood, dans cette ville, et lui a soumis des suggestions officieuses de la part du gouvernement, en réponse aux propositions auxquelles a fait allusion un correspondant de la *Tribune*. Si cela est nécessaire, il a été autorisé à visiter l'Europe, à ouvrir officiellement des négociations avec les commissaires du Sud qui s'y trouvent. Mais jusqu'à présent les rebelles n'ont pas été jusqu'à accepter des négociations directes entre Richmond et cette ville. La déclaration, faite il y a quelque temps par le gouverneur Seymour, que d'ici trois mois l'Union pourrait être restaurée, était fondée sur des faits mieux établis que le public ne se l'imaginait à ce moment.

Opérations du général Floyd.

Le *Bristol Advocate* publie le rapport suivant sur les exploits récents de la milice de la Virginie sous le commandement du général Floyd:

L'avant-dernière semaine, le général Floyd avec une partie de ses troupes, partit d'Océana dans le comté de Wyoming, pour Warfield, comté de Lawrence, Ky., tandis que le reste de ses forces, sous les colonels Clarkson et Hounshell, partirent, quelques jours après, pour le comté de Logan. Le général Floyd réussit à capturer Warfield, après une courte escarmouche avec une partie des Home Guards. Plusieurs ennemis furent tués et 50 à 60 faits prisonniers. Le général apprenant qu'une force s'avançait sur Logan Court House, partit immédiatement pour secourir la garnison de cette place, mais les colonels Clarkson et Hounshell, apprenant la même chose, se dirigèrent aussi de ce côté.

Ils s'avancèrent jusqu'à une petite distance de Prestonburg, Ky, et dans la nuit du 5 entourèrent la place, ayant appris que la force dont on avait parlé y était campée. Le lendemain matin, ne trouvant pas d'ennemi ils descendirent la rivière au devant des fédéraux qui étaient à 7 milles plus bas et qui remontaient en amenant avec eux huit ou dix chalands chargés de fournitures d'armée. Lorsque les fédéraux furent à portée, nos troupes ouvrirent le feu et la compagnie du capitaine Franks S. Finplay les chargea. Le capitaine reçut deux blessures à la cuisse. Nous tuâmes et fîmes prisonniers 100 et quelques ennemis, et nous nous emparâmes de tous les bateaux et de leurs cargaisons d'une valeur de $80,000.

Après cela, ils firent immédiatement volte face et partirent pour Pikeville espérant surprendre et capturer John Diltz, mais avant d'être arrivé à l'endroit, ils le rencontrèrent avec sa bande, à 7 milles au delà de Prestonburg, et se jetèrent sur lui résolument. Diltz voulut soutenir le combat. Mais les colonels Clarkson et le brave Hounshell étaient trop pour lui. Ils le mirent complètement en déroute, tuèrent et prirent presque tous ses hommes. Il fut lui-même grièvement blessé et on dit qu'il est mort depuis. Nous fîmes quelque cinquante prisonniers et nous primes quantité de chevaux &c. Le détachement retourna alors à Tazewell où ils sont campés maintenant.

Quand le général Floyd arriva à Logan Court House il trouva que les troupes dont on vient de parler l'y avaient précédé. Il repartit de nouveau pour intercepter une compagnie ou deux qui étaient stationnées sur la grande route de Pikeville. N'y trouvant pas l'ennemi, il revint à Tazewell, où toutes ses forces se trouvent actuellement.

La politique de lord Palmerston.

Le parlement anglais va bientôt se réunir et la politique suivie par Lord Palmerston dans les affaires d'Amérique entraînera peut être la chûte du ministère. Voici sur ce sujet un article tiré de la *Patrie*:

La politique de lord Palmerston en Amérique s'est révélée tout entière. On ne lui reprochera pas d'être trop sentimentale. C'est la politique anglaise, telle que l'a toujours voulue le noble lord. Elle est prudente jusqu'à l'égoïsme, calme et réfléchie jusqu'à l'indifférence.

Il n'est pas, nous en sommes certain, un lecteur de la dépêche de l'honorable comte Russell qui en ait été un moment surpris. Aussi pâle et aussi mesuré que possible, le langage du secrétaire d'Etat a des formes qui seraient éloquentes si elles ne servaient à la paraphrase de la dépêche du gouvernement français. La conclusion est embarrassée; si le refus d'adhérer aux propositions françaises s'en dégage suffisamment, les raisons considérations invoquées laissent percer une hésitation pénible qui est presque une maladresse.

Nous disons, nous, "maladresse." Le *Journal des Débats* dit "perfidie," et il maintient le mot. Peut être les deux mots sont-ils également vrais.

Si la perfidie consiste, en effet, à refuser une médiation, en déclarant qu'elle serait désavantageuse à l'une des parties belligérantes, la maladresse est assurément dans le calcul qui consiste à laisser l'Amérique, et particulièrement le Nord, dans l'obligation de solliciter un jour très humblement ce que la France conseillait généreusement de leur proposer. Si la perfidie est dans l'intention bien marquée de la part du cabinet anglais de faire valoir auprès du cabinet de Washington son refus, en le représentant comme une preuve de dévouement à la cause unioniste, la maladresse est encore dans l'aveu fait par lord John Russell que la crainte d'échouer est le principal motif de sa résistance à une démarche loyale.

Que serait donc un échec en pareille circonstance? Ni une honte ni un embarras. Il resterait seulement comme un témoignage irrécusable de la sollicitude désintéressée des trois grandes puissances pour la dignité et la grandeur du peuple américain. Il ne rendrait pas impossible une nouvelle tentative, en admettant même qu'il fût complet, c'est-à-dire qu'il résultât d'un soulèvement général de l'opinion publique en Amérique. Le temps est un grand modérateur. Il ferait germer dans le cœur du peuple américain la semence de paix et de conciliation apportée par la France, la Russie et l'Angleterre, et il rendrait ainsi plus puissante dans l'avenir l'influence généreuse de l'Europe.

Cela est si vrai que le *Times* lui-même présage déjà pour l'initiative de la France un de ces succès qui prépare un triomphe. "Dans chaque maison, dit-il, dans chaque tente fédérale, on saura avant quinze jours que l'empereur Napoléon désire que la guerre cesse, et qu'il pense que la soumission du Sud est impossible. L'effet moral de cette opinion sera certainement aussi grand que si les deux autres puissances s'y étaient ralliées."

Nous le répétons, c'est le *Times* qui parle ainsi, et n'est ce pas là la condamnation des temporisations de lord Palmerston?

Le *Times* a à se demander maintenant quel sera, par contre, l'effet moral de la conduite du ministère anglais? Pense-t-il que dans chaque maison et sous chaque tente, on attribue la dépêche du comte Russell à une grande passion de l'Angleterre pour l'Amérique? Croit-il que l'amour-propre américain sera flatté par le raisonnement du ministre qui veut attendre le complet épuisement des belligérans, pour offrir sa signature à un traité de paix que les gouvernements de Richmond et de Washington auront signé avant de consulter l'Europe.

La perfidie, on le voit, du cabinet Palmerston risque donc très fort de n'être plus qu'une maladresse. L'Amérique jugera telle qu'elle est la démarche de la France, et tel qu'il est aussi le refus venu de Londres; elle verra où est le calcul et où est la franchise; elle saura où est le respect et où est l'indifférence.

Mais il reste à se demander si c'est l'opinion du peuple anglais qui a trouvé son expression dans la circulaire du comte Russell. Nous en doutons. La diplomatie britannique a fait son œuvre; il faut entendre maintenant, après la voix de lord Palmerston, la voix autrement puissante de l'Angleterre!

Sinistres maritimes.—L'état des désastres maritimes pendant le mois écoulé porte le nombre des navires américains perdus à cinquante-deux, dont huit trois-mâts carrés, douze trois mâts barques, sept bricks, vingt-trois goëlettes, un remorqueur à vapeur et un sloop.

Sept ont été capturés par le steamer rebel *Alabama* et brûlés, quatre ont coulé par suite de collision, huit ont été abandonnés, trois sont sans nouvelles, et un a été incendié. Les valeurs perdues, ou détruites par le naufrage, l'incendie, ou par des causes inconnues, sont évaluées à $1,463,500.

La rédaction de la Presse.—La rentrée de M. Emile de Girardin à la *Presse* a été le signal de la retraite de l'ancienne rédaction.

La lettre suivante a été publiée par la *Presse*:

A M. le Gérant de la Presse.

"Paris, le 1er décembre 1862.

"Monsieur,

"Nous vous prions de vouloir bien annoncer que nous sommes, à dater d'aujourd'hui, complètement étrangers à la rédaction de la *Presse*.

"Agréez, etc.

"A. PEYRAT, ELIAS REGNAULT, E. D. FORGUES, JULES JUIF, GUSTAVE HEQUET, AD. GAIFFE."

Arrestation d'un faussaire à Londres—On écrit de Londres, le 25 novembre, au *Moniteur Universel*:

"On vient de terminer l'instruction judiciaire préliminaire sur le vol de papier servant à la fabrication des billets commis au préjudice de la Banque d'Angleterre, et six prévenus ont été renvoyés devant les tribunaux. Parmi eux se trouve un homme qui avoue qu'il a été employé à graver la plupart des billets de banque anglais et étrangers qui ont été contrefaits en Angleterre depuis vingt ans. On espère que la découverte de ce redoutable faussaire va mettre fin aux crimes de cet ordre. Excitée par l'offre d'une récompense de 15,000 liv st. à ceux qui feraient saisir les coupables, la police de la Cité a fait merveille.

"On sait qu'il existe à Londres deux corps de police distincts: celui de la Cité payé par la corporation de Londres, et la police dite métropolitaine, dirigée par un commissaire spécial, sous l'autorité du ministre de l'intérieur. Cette dernière est payée en partie par l'Etat, en partie par des taxes locales payées par les paroisses de la capitale ou elle fonctionne. La police de la Cité est plus sévèrement tenue, et l'on y remarque que, dans les assassinats récents par strangulation dans les rues de Londres, aucun n'a été commis dans l'enceinte de la Cité."

—Le docteur Simon Bernard, dont la justice française a eu si souvent à s'occuper lors des commotions politiques de 1848, et qui, en dernier lieu, a été poursuivi à Londres comme complice de l'affaire Orsini, et acquitté, vient de mourir à Londres.

Il est décédé vendredi dans Percy street, Belford square, et ses obsèques ont eu lieu dimanche.

A deux heures de l'après midi, le cortége funèbre, composé d'environ mille personnes, dont les deux tiers étaient des étrangers, des amis réfugiés en Angleterre, marchant quatre par quatre, s'est mis en route par Oxford street et Edgward Road, pour se rendre au cimetière de Paddington, à Kilburn, affecté à l'inhumation des réfugiés, et qui en renferme déjà un grand nombre.

Plusieurs discours, écrit-on à la *Gazette des Tribunaux*, ont été prononcés sur la tombe et tout s'est terminé aux cris de: Vive la république démocratique et sociale! L'assistance s'est ensuite séparée.

(*La France.*)

Le marché de Chicago.—Chicago est devenu le plus important marché au lard du monde. L'année dernière 514,000 cochons ont été abattus dans cette ville, ce qui donne 31,000 de plus qu'à Cincinnati, jusqu'à présent la grande Porcopolis de l'Amérique. Cette année on estime que de 700,000 à 1,000,000 cochons seront tués pendant la saison de l'empaquetage.

FEUILLETON.

HISTOIRE DE SIBYLLE.

PAR OCTAVE FEUILLET.

Seconde partie.

IV.—LA DUCHESSE BLANCHE.

Le mariage avait été conclu sous la foi de ce traité. Mlle de Guy Ferrand s'était laissé faire duchesse avec la nonchalance un peu mélancolique qui paraissait être dans son caractère. Comme jeune fille, elle n'avait pas été remarquée; mais, une fois en possession de sa corbeille de jeune femme, elle en avait tiré tout un arsenal imprévu avec lequel elle avait conquis tout à coup sa place parmi les étoiles. Sa grâce de miniature formait toutefois avec la beauté ample et un peu féodale de son mari un contraste dont celui-ci était le premier à sourire.

—Eh bien! mon fils, lui dit un jour la vieille duchesse, faisant allusion à la métamorphose heureuse que le mariage avait opérée dans la personne de sa belle fille, il me semble que vous n'êtes point tant à plaindre: c'est ici le contraire du conte de fée où les diamants se changent en noisettes: c'est la noisette qui s'est changée en diamant!

A quoi le duc répondit, dans la langue gauloise qu'il affectait, en l'assaisonnant de son accent un peu gras:—Textuel, ma bonne mère!... Seulement ma femme n'est pas une femme, c'est une fleur, ou ne la possède pas, on la respire!

Il en eut malgré cela deux enfants mâles, conformément à son programme ducal, mais il ne se montra pas moins fidèle aux autres articles de ses conventions préliminaires, et on le vit reprendre peu à peu son train accoutumé: il résidait pendant la belle saison à son château de Sauves avec sa femme, la ramenait généreusement tous les hivers à l'hôtel de Sauves, et tandis qu'il consacrait lui même une ou deux semaines chaque mois à ses bois, à ses haras et à ses étables, il laissait la jeune duchesse goûter les distractions de Paris sous la tutelle d'ailleurs très-peu tyrannique, de sa belle mère. Il s'était fait de la sorte une réputation d'excellent mari, et il est certain qu'il y eu a de pires.

La duchesse Blanche jouissait depuis quelques années des douceurs tranquilles de cet hymen, qui lui paraissait à elle-même ressembler suffisamment au bonheur, lorsqu'un soir, en entrant chez Mme de Guy Ferrand, sa mère, qui était un peu souffrante, elle eut la surprise d'y voir installé au coin du feu son cousin Raoul de Chalys, qui était arrivé le matin même de Marseille après un long séjour dans le Levant. M. de Chalys, resté orphelin dès son enfance, avait eu pour tuteur le père de Blanche, et après la mort de M. de Guy Ferrand il s'était fait un devoir d'entourer sa veuve de soins assidus et d'attentions filiales. Ses relations avec Blanche avaient donc dépassé de beaucoup les limites d'un cousinage ordinaire; la jeune femme cependant, en le retrouvant après tant d'années, témoigna plus d'étonnement que d'expansion, et prit même pour recevoir son embrassement fraternel une certaine mine de duchesse. Elle lui adressa quelques questions banales et rentra dans un froid silence pendant que sa mère poursuivait avec un empressement amical l'interrogatoire détaillé que l'arrivée de Blanche avait interrompu. Puis Mme de Guy-Ferrand se sentit fatiguée et se retira en priant Raoul de tenir compagnie à Mme de Sauves jusqu'à ce que sa voiture fût venue la prendre.

La première minute de ce tête à tête fut silencieuse et comme embarrassée; M. de Chalys regardait la jeune duchesse avec un air de surprise intriguée.—Ma cousine, dit-il tout à coup, j'ai deux compliments à vous faire: d'abord vous êtes devenue une très jolie femme, et en second lieu je suis que vous êtes une femme heureuse, et si quelque chose peut me causer un sensible plaisir en ce triste monde, c'est cela.

Blanche leva les yeux sur lui, et il vit que ces yeux étaient couverts d'un voile humide; elle essaya cependant de sourire et de répondre, mais ses lèvres s'agitèrent sans trouver de paroles, et le cœur lui manquant, elle fondit en larmes. Raoul, surpris et incertain, fit un mouvement vers elle; elle l'arrêta de la main et sortit précipitamment du salon.

Le comte de Chalys demeura un moment comme interdit, les regards attachés sur la porte par où sa cousine Blanche venait de disparaître; puis, joignant les mains:—Ah! mon Dieu! ditil, qu'est-ce qu'il y a donc?—Il parut réfléchir, non sans quelque amertume, secoua la tête tristement, et après une pause.—C'est que... je ne sais que faire! reprit-il. Faut-il m'en aller?... Ah! bien, ma foi, voilà une belle besogne!... Allez donc en Perse!... Ah! Seigneur, mon Dieu!...

Comme il était dans cette perplexité, la porte se rouvrit, et la jeune duchesse rentra, les yeux fort rouges, mais le visage souriant. Elle lui tendit la main:—Ce n'est rien, dit-elle gracieusement, excusez-moi.... Ne partez pas encore; causons!—Et elle se jeta dans un fauteuil. Elle le pressa alors de questions un peu fiévreuses sur ses voyages et sur sa vie en Orient. Cela les mit plus à l'aise; ils ne tardèrent pas à rire ensemble.

—A la bonne heure! dit Raoul, nous voilà comme dans le bon temps, quand j'étais votre frère; à présent je suis votre grand-père. Ah! que je me sens vieux!... Bonsoir, cousine!—Quand il s'était levé pour partir, la duchesse Blanche redevenue sérieuse tout à coup.—En lui serrant la main: Pourrai-je vous voir quelquefois dit-il.

—Mais.... souvent, j'espère.... dit la jeune femme; comme vous voudrez!

Le comte de Chalys se rendit de là chez un ami qu'il avait et qui demeurait rue Servandoni, comme un savant qu'il était. Il se nommait Louis Gandrax et il avait l'honneur d'être connu assez particulièrement de Mlle de Férias, dont il excitait même l'intérêt à un degré peu ordinaire. Sibylle n'avait pas été médiocrement étonnée de trouver ce plébéien établi sur un pied d'intimité dans le salon très exclusif de l'hôtel de Sauves. Par une exception que les opinions très libres et très peu dissimulées de M. Gandrax sur toutes les matières achevaient de rendre inconcevable, la vieille duchesse l'entourait d'une idolâtrie câline qu'elle accordait à peine aux noms les plus immaculés de la vieille France. L'explication de cette anomalie ne laissait pas d'être plaisante. M. Louis Gandrax, sorti du peuple, avait exercé pendant quelque temps, au début de sa jeunesse, la profession de médecin, et y avait obtenu des succès; mais, quoique pauvre, il s'était vite détourné des applications lucratives de la science pour en poursuivre dans son laboratoire les pures spéculations. Doué de grandes facultés et d'une ardeur de travail infatigable, il avait en peu d'années pris rang parmi les lumières scientifiques de son temps, et quelques découvertes éclatantes en chimie et en physique l'avaient élevé presque avant l'âge aux honneurs de l'Institut. Il avait trente-cinq ans, il était d'une beauté un peu dure, mais saisissante; ses traits réguliers, son front élevé avaient la couleur et la fermeté du bronze; ses yeux étaient à la fois pleins de feu et de calme, son élocution facile, sobre, tranquille et sarcastique répondait bien à l'apparence distinguée, hautaine et glaciale de sa personne. Il était radicalement démocrate et paisiblement matérialiste, et aussi loin de s'en vanter que de s'en cacher. En tout, c'était un commensal étrange pour la table de la duchesse de Sauves, laquelle, en politique comme en religion, ne s'arrêtait qu'au delà des monts.

La duchesse cependant n'était heureuse que lorsqu'elle comptait M. Gandrax au nombre de ses convives, quoiqu'il lui fit payer un peu cher cette bonne fortune. Profondément pieuse, pétrie d'esprit, sincèrement prête à tous les dévouements et à tous les martyres, cette singulière femme n'était faible que sur un point: elle craignait extraordinairement la mort, la mort naturelle, la mort bête, la mort dans son lit. Elle était sujette à des désordres nerveux qui, chez elle, affectaient mille formes et simulaient tour à tour toutes les maladies. Une dizaine d'années auparavant, elle avait éprouvé une violente crise de nerfs, et le hasard voulut qu'en l'absence de son médecin-ordinaire on eût recours à l'obligeance de M. Gandrax, qui demeurait alors dans son voisinage. Son art, sa parole assurée et calmante, et surtout la puissance magnétique de sa forte personnalité avaient merveilleusement exercé les démons nerveux dont la vieille duchesse était tourmentée. Elle l'avait pris dès ce moment en confiance tendre; elle l'avait supplié de lui continuer ses soins, et il avait eu la complaisance de rester médecin pour elle seule. Elle lui en savait gré, elle était persuadée qu'il lui avait sauvé la vie une dizaine de fois; elle se flattait qu'il la sauverait toujours. L'adoration qu'elle professait pour cet être tutélaire, jointe à la nausée d'horreur que lui causaient les doctrines politiques et religieuses du jeune savant, constituait entre la duchesse et son médecin une sorte de rapports assez semblables à ceux de Louis XI avec son astrologue.

Louis Gandrax avait pour elle une affection généreuse et quasiment paternelle, et, en même temps il se divertissait du rôle excentrique que presque scandaleux qu'il était appelé à jouer dans la société strictement épurée de l'hôtel de Sauves. Il le jouait d'ailleurs, qu'il qu'il ne fût pas homme du monde, avec beaucoup de réserve et de savoir vivre naturel. Mais ses paroles les plus contenues n'en détonnaient pas moins comme des bombes dans ce milieu sévèrement orthodoxe. La pauvre duchesse, petite fée remplie de bonne grâce et qui avait le goût excellent d'adapter la mise simple et un peu monastique des vieilles femmes du temps de Louis XIV, mettait tout son génie à faire tolérer par ses hôtes habituelles les vertes allures de son sauveur. Quand elle l'avait à dîner, et c'était le plus souvent qu'elle pouvait, elle le caressait, elle le jolait, elle le surprenait du regard et de la voix pour le convertir un tant soit peu aux idées et aux mœurs de ses autres convives.—Mais enfin, Gandrax, lui disait-elle, plaisanterie à part, vous croyez à un Dieu?

—Oui, très certainement, madame la duchesse, répondait Gandrax avec beaucoup de sang froid au dessert.

—Mais du moins, reprenait elle après un instant, voilà une chose dont on parle, et à la quelle vous croyez, j'espère, mon ami: c'est l'amour!

—Si j'y crois, madame! répliquait Gandrax, comme si on l'eût mortifié, mais comment donc! L'amour est une vibration désordonnée de certains lobes du siège, et correspondant avec quelques lobes parallèles de l'occiput!

Il arrivait quelquefois que la bonne duchesse n'y pouvait tenir:—Ah! mon ami s'écria-t-elle un jour, Dieu ne me fera-t-il jamais la grâce de me donner le courage de vous mettre à la porte?

La célébrité de Louis Gandrax, le relief de son caractère et la bizarrerie de sa présence à l'hôtel de Sauves [illegible] ... [illegible] ... avec un sentiment grave et profond, qui était si familière à son langage ... Elle savait qu'il s'étaient ... et que M. Gandrax avait de ... longue absence du comte Raoul, son ... tant assidu et à peu ... seule tempérait, aux yeux de Sibylle, ... pour elle un peu neuve physionomie, et lui rendait ... personnage dont elle se ... par l'étendue des esprits ... arrivée à Paris, Raoul s'était empressé de courir chez Louis Gandrax, il avait ... une partie de la journée. Ce ne fut donc pas sans un léger mouvement de surprise que Gandrax vit reparaître le comte, à onze heures du soir, dans le cabinet d'aspect claustral, où il travaillait à la lueur d'une petite lampe d'étudiant.

—Bravo! dit-il. J'aime cette récidive...... Il ne t'arrive rien?

—Oh! rien de sérieux, dit Raoul. La chose vaut pourtant que je te la conte. Et prenant une chaise.—Dieu! qu'on est mal ainsi chez toi! Je t'en prie, fais-moi la surprise d'un fauteuil, fût-il en velours d'Utrecht!—Ah! ça! figure-toi, mon ami, que je suis en droit tellement irrésistible, qu'à peine débarqué à Paris depuis douze heures, j'y ai déjà trouvé une aventure.

—Ah! va te promener! dit le jeune savant.

—J'en viens, mon ami, reprit le comte, et la question est précisément de savoir si j'y dois retourner. D'abord je veux m'accuser d'avoir manqué de franchise avec toi: ma faute remonte à l'époque de mon départ pour la Perse; je te laissai croire que ce départ départ n'avait d'autres causes que ma curiosité et mes goûts d'artiste. Cela n'était pas tout à fait exact; mais, quoiqu'une amitié comme la nôtre comporte point de secrets, véritablement j'avais jugé opportun de t'initier à quelques motifs secondaires,...... qui n'étaient pas sans teinte de ridicule. Tu connais ma cousine, la duchesse Blanche?

—Naturellement, ayant coutume de sauver la vie à sa belle-mère tous les quinze jours.

—Tu te rappelles le caractère exceptionnel de mon intimité avec sa mère et avec elle même: pendant deux ou trois ans, j'accompagnais assez régulièrement Mme de Guy Ferrand dans ses visites au couvent, où Blanche respirait. Pour moi, cette petite était une fillette.... que j'aimais bien.... mais voilà tout! physiquement, elle me semblait à peine agréable...... pour le reste, une poupée! De plus l'idée du mariage m'était repoussante..... Mais..... par un vague instinct qui pouvait être une aberration de fatuité.... je crus m'apercevoir que la petite personne me trouvait superbe, et que sa mère envisageait secrètement notre union comme une circonstance écrite de tout temps au livre du destin..... Cela me fit appréhender des explications, des ennuis...., bref, pour couper court, deux ou trois mois avant l'époque où ma cousine Blanche devait quitter le couvent, je fis mystérieusement mon paquet.... et me voilà en Perse!

—Faiblesse! murmura Gandrax.—Ensuite?

[*A continuer.*]

AMER de HOSTETTER.—Qui ne désire pas être toujours exempt de l'indigestion, avoir bon appétit, une intelligence claire, un pouls régulier, un teint qui dénote la santé? Si ces signes étaient sous les yeux de quiconque qui n'a pas toute ces avantages, qu'il fasse l'essai de l'AMER de HOSTETTER. Nous garantissons que ce délicieux tonique rendra à l'estomac quelque faible qu'il soit, qu'il ramènera l'appétit et fortifiera tout le système. Que ceux qui souffrent de la dyspepsie aient recours à cette préparation. Les dames les plus délicates en font usage. Les médecins, dégoûtés des liqueurs frelatées du marché, la prescrivent comme le stomachique le plus agréable et le plus efficace. 9 janv—6f

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

ARRIVES HIER MATIN

Steamboat Gen Williams, Walker, des forts. Goëlette Plantar, de la côte.

PRODUITS REÇUS.

Par le Général Williams—48 boucauts sucre, 44 barils mélasse, P Cazanova—30 boucauts sucre, J A Roberts—5 boucauts sucre, A Grant—73 boucauts sucre, 85 barils mélasse, O A Weed—23 boucauts sucre, J P Walters—3 barils sucre à ordre.

Par le Plantar—45 boucauts sucre, 80 barils mélasse à ordre.

Par le chemin de fer des Oplousas—374 boucauts sucre, à ordre.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 8 janvier 1863.

Arrivés hier, 101 bœufs et 48 veaux. Stock vendu, 40 bœufs, 15 cochons et 16 veaux. Stock à vendre, 185 bœufs, 53 cochons, 13 veaux.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net	22 cts
" 2e " "	20
" 3e " "	15
Veaux, 1re qualité, par tête	$30 @ 35
" 2e qualité, par tête	$25 @ 30
Vaches à lait, par tête	$50 @ 120
Cochons, par 100 livres gr.	12@16 ct.
Moutons, 1re qualité, par tête	$15

ATTENTION,

Le shérif procédera à la vente à l'encan, aujourd'hui, à 4 heures et demie P. M., sur le wharf, au pied de la rue Bienville, d'environ cent cordes de bois de chauffage. Voir aux annonces.

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Hopital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

—*Les prix varient de* $5 à $10—

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 134 entre Dauphine et Bourgogne. 6 janv—1m

CIGARETTES.

QUARANTE mille paquets Cigarettes de la marque LA HONRADEZ en barils, demi et quarts de barils, venant d'être reçus et à vendre par BORNIO & BROTHER. 5 nov— Rue Gravier No43

LICENCES.

Bureau du Trésorier, 1er janvier 1863.

LES taxes sur professions, métiers, commerces, &c sur les voitures, les drays et autres véhicules sont dues et payables à ce bureau. JOHN S. WALTON, 3jan—30f Trésorier de la ville.

Départ, SAMEDI, 17 janvier 1863, à 4 heures P. M.

Malle régulière des E. U. pour la Havane et New York.

Le magnifique steamer COLUMBIA, capitaine D. B. Burton, partira pour New York, du pied de la rue St-Joseph et touchera à la Havane pour débarquer les passagers et les malles des Etats-Unis. Pour frêt ou passage, s'adresser à WM. J. REID, 6janv—jusq 17 Rue des Magasins, No 38.

POUR BATON-ROUGE.

Le paquebot régulier EMPIRE PARISH, capitaine L. Boucherau part de la Nouvelle Orléans tous les DIMANCHES MATIN, à 9 heures A. M., et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Il part de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 9 heures A. M. et tous les JEUDIS, à midi, et de Donaldsonville tous les MARDIS et VENDREDIS, à 8 heures A. M. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, à WM. J. REID, agent, 25 déc— Rue des Magasins, No 38.

POUR VERA-CRUZ.

Ligne régulière.—Départ deux fois par mois. Le steamer de la malle des Etat-Unis MELVILLE partira pour Vera Cruz immédiatement après son arrivée dans le port de la Nouvelle Orléans. Pour frêt ou passage, s'adresser à D. DE GOICOURIA & Co, rue Poydras No 82. —Prix du passage et du frêt: $60—1ère classe. $1 le baril. 31 déc—

Pour Thibodeaux et tous les ports intermédiaires —Départ, vendredi, 9 janvier, à 5 h P. M.—

Le bateau à vapeur KEPPER, capitaine J. H. Ure, partira le 9 du courant. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à S. P. GRIFFIN, agent, 9jv— Rue Tchoupitoulas, No 17

POUR LE HAUT DU FLEUVE.

Le steamer LOUISIANA BELLE, capt. Alexander, partira de la Nlle-Orléans pour le haut du fleuve et les ports intermédiaires, tous les lundis, mercredis et samedis, à 5 heures P. M. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à A. STONE, commis. 5 janv—30

POUR BORDEAUX.

LE magnifique et fin voilier, trois-mâts Espagnol EL PAQUETE NUMERO CUATRO, attendu incessamment de la Havane, ayant de vastes emménagements pour des passagers, partira pour Bordeaux 15 jours après son arrivée dans ce port. Pour fret ou nombre de passagers de chambre et d'entrepont, s'adresser à M. E. NAPIER, 24 déc— 30 Vieille-Levée.

POUR NEW-YORK—La barque GARIBALDI, fin voilier, actuellement au poste no 27 2e District, partira positivement sa semaine prochaine, pour New York. Elle peut recevoir encore 100 boucauts de sucre. Pour reste du fret, s'adresser à WM. J. REID, 8 janv—3 rue des Magasins No 38

Ligne régulière pour Tampico.

La goëlette fine voilière, chevillée en cuivre "HENRY TRAVERS", capitaine G. M. Gudspeed, partira prochainement pour Tampico. Pour frêt ou passage, s'adresser à F. C... & Co., 77 rue des Magasins 5 janv—6f

POUR NEW-YORK—Le navire clipper CATHERINE, capitaine Freeman, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de frêt ou passage, s'adresser à WM. J. REID 3janv Rue des Magasins, No 38

Change sur France.

Constamment à vendre par J. H. EIMER & Co. 7janv—6m 17, rue Carondelet

TABAC! TABAC!

LE soussigné a en magasin quelques cents balles tabac en feuilles de la Virginie, convenable pour les marchés des Antilles et du Mexique.—Aussi, quelques boucauts tabac léger en feuilles pour capes de cigares. T. K. PRICE. 9 janv—1m 59, rue du Camp.

Huile de Graisse.

CENT CINQUANTE barils huile de graisse pour l'hiver, à vendre par KEARNY, BLOIS & Co. 9janv—1f

Quincaillerie au prix coutant.

Le reste du fonds de quincaillerie du magasin de M. J. A. BAQUIE, coin des rues Julie et Remparts, sera vendu au PRIX COUTANT.—Adressez-vous au gérant de ce magasin. 9janv—1m

CHARBON DE PHILADELPHIE

Convenable pour les fonderies, écoles, et les restaurants, à vendre à raison de seize piastres le tonneau, livré, ou $1 40 le baril. D. STICKNEY Rue Carondelet No 7 9janv—1f

REÇU et à vendre à la Banque Quincy— 34 fréquins beurre Goshen, 1er de choix, 100 barils POMMES DE TERRE, 50 do POMMES, 25 do CIDRE, 75 do HUILE DE GRAISSE, 10 do GRAISSE frais prime. A vendre par BROTT, DAVIS & SHONS Rue Nlle-Levée, Nos 24, 26 et 28, enc. Gravier. 9 jan—6f

AVIS

Bureau du Maréchal Prévôt de la paroisse Jefferson. Carrollton, 7 janvier 1863.

LES planteurs et les corporations de cette paroisse, dans la région du fleuve sont prévenus que toutes les réparations requises par l'état de la levée devant leurs plantations respectives ou dans leurs limites, doivent être commencées immédiatement et achevées dans les quinze jours de cet avis.

Le syndic de la paroisse verra à ce que cet ordre soit exécuté et les parties qui négligeront de s'y conformer seront poursuivies conformément à la loi militaire.

Par ordre, R. B. BROWN, Maréchal-Prévôt, J. FRANK GREGORY, Greffier. 8 janv—1m

Bureau du Maréchal Prévôt Général, Département du Golfe.

Nlle-Orléans, 8 janvier 1863

TOUS les prisonniers de guerre confédérés sur parole dans cette ville ou les environs se rapporteront immédiatement au capitaine Kilburn, député du Maréchal Prévôt, rue du Canal, No 137, afin qu'ils soient enregistrés pour l'échange. JOHN S. CLARK, Colonel et A D C, Maréchal Prévôt Général du Département du Golfe. 9 janv—5

Bureau du Quartier-Maître en chef,—Département du Golfe.

Nlle Orléans, 8 janvier 1863.

DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 18, à midi, pour fournir cinq cordes de bois, pour l'usage des troupes dans la ville ou dans ses environs.

Chaque proposition désignera clairement la qualité et la quantité du bois qui sera offert et l'endroit où il sera délivré. Les enveloppes porteront en suscription les mots suivants: "Propositions pour fournir du bois," et pourront être adressées en tout temps jusqu'au terme fixé ci-dessus. S. B. HOLABIRD, 9 jan—5 Colonel et quartier maître en chef.

Bureau du Quartier-Maître en Chef,—département du Golfe.

Nouvelle-Orléans, ce 8 janvier 1863.

ORDRES.

DANS les Etats dressés sous les formes 14 et 25 (pièces pour achats) la date, le lieu et la nécessité de l'achat seront donnés; la demande faite ou devant être faite, de la propriété telle qu'elle est employée dans le service des signaux, par telle batterie, tel régiment ou telle compagnie, &c........ La même règle sera observée dans tous les reçus par exemple: un cheval élevé dans le ... pour telle compagnie de cavalerie ou d'artillerie ou pour le département du quartier-maître. Ainsi chaque pièce ou reçu devra contenir un exposé clair et succinct de chaque transaction, quant au procédé, propriétaire, au lieu et au temps—la destination de la propriété, distinguant les armes de service, régiments ou corps, et les départements, comme artillerie, subsistances, du quartier-maître ou médicaux, on n'en tiendra compte que des officiers comptables soient à même de régler les comptes.

II—Les réquisitions seront faites par les troupes en brigades par l'intermédiaire des officiers d'état major de leurs propres brigades,—aux postes par le quartier-maître du poste, et par les troupes détachées, directement à ce bureau.

Les vêtements seront demandés suivant les réglements, excepté dans les cas spéciaux, quand les calces d'une telle ... seront établies dans la réquisition. Les quartiers-maîtres de brigade fourniront leurs réquisitions et les adresseront au dépôt le plus proche. Les vêtements et les équipages de camp et de garnison ne seront pas mêlés avec les autres articles du quartier-maître. Les réquisitions pour le service de l'artillerie, pour celui de cavalerie, pour fournitures de batteries, excepté les chevaux, seront envoyées à l'officier d'ordonnance.

Toutes les réquisitions devront être approuvées par l'officier commandant les troupes auxquelles les articles sont destinés. S. B. HOLABIRD, 9 jan—5 Colonel et quartier maître en chef

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nlle Orléans, 7 janvier 1863.

LES actionnaires de cette Banque sont avertis qu'une élection de treize Directeurs, pour l'année, aura lieu au local de la Banque, LUNDI, 27 du courant, de midi à 2 heures P. M. AUG MONTREUIL, 8janv—6f m et j Caissier.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

7 janvier 1863.

LES Directeurs de cette Compagnie ont déclaré aujourd'hui un dividende de trois pour cent, provenant du bénéfice, et qui sera payé à partir du 12 janvier courant. Par ordre. N. O. J. TISDALE 8 janv—1zf Trésorier.

VIN ROUGE—300 caisses vin rouge, Lion Brand Quincy, Dinost et Gautier, en débarquement de la barque Quincy, à vendre par OSCAR BERCIER & Co, 8 janv No 7, rue St Louis.

Salle de lecture de la Nlle-Orléans.

LE soussigné ayant loué le bel appartement, bien aéré, situé au coin des rues Gravier et Carondelet, ayant une entrée sur chacune de ces rues, se propose d'en faire l'ouverture le 15 du courant. Il prendra immédiatement des mesures pour recevoir les principaux journaux et les plus principales revues publiés dans les villes du Nord et de l'Europe, et l'on trouvera, en outre, dans la Salle de Lecture, quelques-uns des meilleurs ouvrages français et anglais. Une chambre sera réservée exclusivement pour les joueurs d'échecs. Le soussigné ne négligera rien pour rendre ces READING ROOMS dignes sous tous les rapports, des négociants de la Nlle-Orléans, dont l'appui est respectueusement sollicité.

On trouvera des listes de souscription: Au bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union; Au bureau de MM. Ellis Brothers, rue Carondelet; Au bureau de MM. Henderson et Gaines, rue Canal, Et à la Salle de Lecture.

—PRIX—

Pour 6 mois	$10
Pour 3 mois	6
Pour 1 mois	2 50

Payable d'avance. A. CATONNET. 7 janv—6f

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 6 janvier 1863.

UNE élection de neuf directeurs aura lieu LUNDI, 9 janvier, au local de la banque, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. GEO. A. FRERET, 6 jan—au 20 Caissier.

Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 5 janvier 1863.

LE huit du mois dernier, à une élection tenue par les actionnaires, on été dûment élus directeurs pour l'année—

Geo. Jonas, C. T. Buddecke, J. H. Stauffer, D. McCoard, Geo. W. Babcock, H. B. Hart, C. Schneider.

Et aujourd'hui, à une assemblée des directeurs, M. Geo. Jonas a été élu président à l'unanimité. CHS. JUMONVILLE, 6 janv—30f Caissier int.

Banque des Citoyens de la Louisiane,

Nlle-Orléans, 1er janvier 1863.

LES actionnaires de cette Banque sont par les présentes avertis qu'une élection de sept directeurs pour l'année courante aura lieu dans le local de la Banque, LUNDI, 2 février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. E. ROUSSEAU, caissier. 3janv—aud

En magasin et à vendre,

—En lots au gré des acheteurs—

200 barils porc mess, " " prime, 400 barils farine extra de choix, 50 tierçons graisse feuille, 200 barillets ", 25 tierçons jambons canvassed, 20 demi barils bœuf Fulton Market, 40 douzaines balais de qualité extra, 20 barils lager beer, 100 barils clous, grosseurs assorties. S'adresser à WM J. REID, 8déc— Rue des Magasins, No 38

VIN de Bordeaux—20 bques. Montferrand, de Drouet & Gautier, en débarquement du navire "Cochrane," à vendre par OSCAR BERCIER & CO, 18déc No 27, rue St Louis

AMUSEMENTS.

Théâtre de l'Opéra.

Représentation du DIMANCHE 11 janvier 1863. Par les artistes réunis en société

Première représentation—LA COURTE-PAILLE, drame-vaudeville en 3 actes, par MM. Cogniard frères—1re représentation FRELUCHETTE, opérette en un acte, musique de J. B. E. Montaubry—1re représentation LA VENDETTA, vaudeville en un acte, par MM. Dumanoir et Siraudin.

Prix des places.

Premières, secondes, baignoires grillées, parquets	$1 00
Parterre et baignoires de parterre	75
Troisièmes	50
Quatrièmes	50

Les enfants au dessous de 10 ans paieront demi place.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier

Directeur..........LEWIS BAKER.

AUJOURD'HUI,

THE MIDNIGHT WATCH, drame militaire. Le spectacle se terminera par POCAHONTAS, vaudeville.

Académie de Musique,

RUE ST CHARLES.

SPALDING & ROGERS..........Propriétaires

Troupe de Menestrels de Dupres & Green.

Grande représentation ce soir.

Pièces et chansons nouvelles.

Explosion sur un chemin de fer: RIXE DANS UNE BOUTIQUE DE LOTERIE, &c.

Les enfants et les domestiques paient 25 cents aux représentations de jour.

Le spectacle commence à 7 heures et demie. 6jan— CHAS. H. DUPREZ, directeur.

MUSEE,

AUPRES DE L'ACADEMIE DE MUSIQUE, RUE ST-CHARLES

SPALDING & ROGERS, PROPRIETAIRES.

Mercredi, 31 décembre 1862, le Musée s'ouvrira pour **La Troupe des Merveilles vivantes, du** Colonel ELLINGER—Composée du COMMODORE FOOTE, l'homme le plus petit du monde; du colonel SMALL qui a un pouce de plus que lui; de Mlle M. C. ELLINGER, la célèbre pianiste et cantatrice; du professeur BROOKS, le grand violoniste.—De 10 heures A. M. et une heure après le spectacle à l'Académie—Danse, chants, musique et exercices militaires, scènes comiques, &c, &.

Prix d'entrée..........25 cents.

Reçu et à vendre par *JAMES GONEGAL,*

Successeur de Woodman & Bement,

Droguistes en gros, au coin des rues Commune et Magasins,

Alcool, 75 pour cent; Poivre noir et de Cayenne; Gingembre d'Afrique et de Jamaïque; Acide tartrique; ammoniac; Crême de tartre; bi-carb de soude; Sel d'epsom; sel de soude; Térébenthine en bouteilles; morphine; Chloroforme; quinine; Gomme arabique No 1; Poudres de Seidlitz; indigo; Vins de toutes espèces; eau de-vie; Amers de toutes espèces; Poudre Dover; encre en flacons; Houblon; parfumerie; Objets de fantaisie; Huile de charbon et un assortiment choisi de lampes à huile de charbon. 8 jan—30f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

CONFORMEMENT à la première et à la deuxième section d'un acte de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane intitulé "Acte relatif à certaines parties de toutes les compagnies incorporées de l'état de la Louisiane ... des dividendes sur des profits ... approuvé le 17 mars 1852—LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT, conformément au susdit acte, ... l'état suivant de son passif pour ... de trois ans.

W O Bonner & Co	4 50	David Brown	0 60
Clara, Bl[illegible]		W I Brown	4 00
& Co.	4 80	J T Darling & Co	10 80
Daniel Donovan	0 80	L Durand	1 80
G G Duncan & Co	0 80	J A D Hubert & Co	2 70
J Fernandez & Co	8 40	Annette Fortier	1 00
Mme C A Futch	1 00	R E Fouts	6 60
Peter Grady	0 80	Mme L Grant	0 60
Mme Mary Garrick	1 50	Jasper Hammer	0 60
James Hill	0 80	Christian Hoffman	1 80
W H Norton	4 80	H Keep	1 50
S & W H Lambdin	4 6	Mme Levy	0 60
S W Lee	6 00	Mann & Lorfren	1 80
Francis Martin	0 80	Mason & Conception	0 60
Osborne & Co	0 80	A Pinkney	0 60
J Riggs	0 90	Robert Rock	0 60
Ja S[illegible]	0 50	J S Spinney	0 60
J & T S[illegible]	0 60	Tournade	0 60
Mme S L Watson	0 60		

ETAT DE LA LOUISIANE

Paroisse d'Orléans et cité de la Nlle-Orléans

Ce quatorzième jour de janvier 1863 par-devant moi soussigné juge de paix dans et pour la susdite ville, est présent THOMAS A ADAMS président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, lequel, étant dûment assermenté, ... que ce qui précède est une copie exacte du passif, d'après les livres de la Compagnie. THOMAS A ADAMS président.

Signé et assermenté en la Nouvelle-Orléans, ce 3 janvier 1863, par-devant moi, JOHN A. HITCHCOCK, 2e juge de paix

Voici une partie de l'article huit de la charte amendée de la Compagnie:

Si un certificat n'était pas réclamé par les parties qui y ont droit dans le délai d'un an après qu'il ... enregistré, ledit certificat sera annulé et le montant ainsi que l'intérêt seront portés au crédit du fonds accumulé, sur les livres de la Compagnie, après quoi un avis ... devra être publié pendant trente jours, dans deux des journaux de la ville, annonçant les noms des parties ayant droit aux certificats ... d'intérêts ... ainsi que les montants ... 3 janv—30

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles du Home

CONFORMEMENT aux sections de la Charte de la Compagnie d'Assurances Mutuelles du Home, et à une loi de la Législature de l'Etat de la Louisiane, (No 176 approuvée le 17 mars 1859) avis public est donné par la présente que les certificats suivants de Scrip pour l'année 1858 et les intérêts qui en dérivent, n'ont pas été réclamés au bureau de la Compagnie, et que les dits certificats avec intérêt seront annulés dans l'espace de trente jours qui suivront la date de cet avis et leur montant porté au crédit du fonds accumulé dans les livres de la Compagnie, comme il est dit dans la Charte.

B C Bandy	$ 20	Mme C Lewis	$11 50
Michel Conford	11 80	Martin, Owen & Cie	14 50
J X Dubois & Cie	31 60	Wm McClure	41 25
E A Davis	11 80	John A Merle	13 75
F Dixon	11 80	S Manning	23 00
Dart & Jackson	11 80	Joseph Mackintosh	11 80
Ferguson & Q D	23 12	Wm L Poole	11 80
Faust Joseph	11 80	C P Skinner	11 80
Isidore Beaulé	19 85	S Schmidt	13 60
F H Hovey	11 80	Turner & Renshaw	23 60
John Hutchinson	56 6	Prud, Tate & Cie	34 40
Peter Jensen	11 80	W C Timmons, tuteur	11 80
O H Keep	57 75		
Peter Kaiser	11 80	A Titus	41 40
J Landry & Cie	23 60		

L'état ci-dessus est une copie exacte, fidèle et correcte des livres de la Compagnie. JOHN R. SHAW, Vice Président. JAMES H. WHEELER, secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, cité de la Nouvelle-Orléans—Souscrit et sous serment, par-devant moi le 5ème jour de janvier 1863. JOHN A HITCHCOCK 7janv—30 Deuxième J P

Perdu ou égaré

QUATRE BILLETS à mon ordre et endossés par moi, de la somme de $ ... chaque, payable, dans 6, 12, 18 et 24 mois, ces billets sont datés du 29 octobre 1862, et paraphés par Joseph Cuvillier, notaire. Le public est prévenu de ne pas négocier, attendu que je les déclare nuls. S BECKER. 7janv—3f

HARICOTS ROUGES.

10 barils HARICOTS ROUGES de la nouvelle récolte reçus par la goëlette Elizabeth D. Hart, de New-York, à vendre par D. B. MACARTY, 7jan—6f 21, rue Conti.

A VENDRE.

TROIS CENT-CINQUANTE barils porc mess, 250 barillets idem, 8 et 10, 100 caisses chandelles blanc de baleine, 20 do savon Winchester, 41 tierçons graisse feuille prime. A vendre par VILLARRUBIA & LAUGHLAND, 6 janv—6 Rue des Magasins, No 64.

Tabac de la Floride

QUELQUES caisses de tabac de choix pour capes. A vendre par FRED FISCHER, Rue Carondelet No 16, bureau de derrière, au premier. 6 janv—1m

Extrait DE CAFÉ. Vermicelli et Macaroni. Fabriqués par LIENHARD et NORMAN,

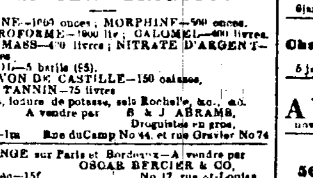

—208 Toulouse, entre Marais et Tremé, et No 48, en face du Vieux Bassin, côté supérieur, près Marais. 8nov—

DROGUES! DROGUES!

QUININE—1000 onces; MORPHINE—500 onces. CHLOROFORME—1000 liv.; CALOMEL—400 livres, BLUE MASS—400 livres; NITRATE D'ARGENT—5 livres. ALCOOL—5 barils (95). SAVON DE CASTILLE—150 caisses, TANNIN—75 livres. Iodure de potasse, sels Rochelle, &c., &c. A vendre par S & J ABRAMS, Droguistes en gros, 19 déc—1m Rue du Camp No 44, et rue Gravier No 74

CHANGE sur Paris et Bordeaux—A vendre par OSCAR BERCIER & CO, 23déc—15f No 17, rue St-Louis

J. MAINEGRA

Successeur de P. Nobili, pharmacien,

ENCOIGNURE POYDRAS ET PHILIPPA.

J. MAINEGRA a l'honneur d'annoncer au public qu'il a acheté la pharmacie Nobili, encoignure des rues Philippa et Poydras. Cette pharmacie déjà renommée pour l'excellence de ses médicaments sera considérablement améliorée par le nouveau propriétaire qui n'épargnera aucun soin pour mériter la confiance du public. M. J. Mainegra coderera tous ses articles pharmaceutiques à des prix très modérés et les prescriptions seront préparées par lui avec la plus scrupuleuse attention. 15 déc—3ps

A VENDRE.

Cent excellents MULETS et une grande quantité de vieux ressorts de vieux omnibus, des omnibus neufs et de seconde main, en bon état. Conditions avantageuses. S'adresser aux écuries, rue Tchoupitoulas, coin Jefferson, au dessus du Stock landing. F. WINTZ, 18déc—au 10 mars Tchoupitoulas

A VENDRE.

EN débarquement du steamer "Columbia," arrivé de New-York: 50 barils bœuf county-mess, 50 do do do prime, 20 ½ barils bœuf Fulton market, 100 barils porc mess, 175 do do prime, 50 tierçons graisse nouvelle prime, 100 barillets do do do, 21 barils farine extra de choix, 14 sacs café Rio, 24 rouleaux cuir à semelle. S'adresser à W. J. REID, 17 déc— Rue des Magasins, No 38.

Groceries! Groceries!

BEURRE, graisse, cafés Rio, Java et Havane. Chandelles de toutes qualités, huile d'olives, salaisons assorties. A vendre par E. PIAGGIO, Encoignure Royale et St-Louis

Ouverture d'un nouveau magasin de chaussures créoles pour dames.

Le soussigné vient d'ouvrir au No 228, rue Royale, près de St-Philippe, un magasin de chaussures pour dames, fillettes et enfants, en gros et en détail.

Tous les genres de souliers faits sur commandes, dans le meilleur goût et au plus bas prix. N. H. LAROSE. 20déc—6m 228, rue Royale, ancien magasin de ...

Coffres Forts incombustibles et incrochetables de FICHET, à Paris.

PLUSIEURS grandeurs à vendre par LEON PIERRE & co. 5sept—6 m 71, rue de Chartres.

VENTES A L'ENCAN.

Graisse et épaules de bacon.

PAR R. B. SYKES.

AUJOURD'HUI, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, sur la Levée, au poteau 37, 3e district un débarquement du navire Bernard—

50 tierçons graisse feuille, 25 boucauts épaules bacon prime, Conditions—Comptant. 9jv

Divers! Divers!

PAR HECTOR H. McLEAN, encanteur.

AUJOURD'HUI, vendredi, 9 janvier, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à son magasin d'encan—

Farine supérieure pour familles, beurre de Goshen, bœuf mess pour familles, riz créole, jambons passés au sucre, pieds rôtés et épaules bacon, graisse, pommes de terre, crackers de Boston, biscuits soda, café Rio et café Java, thé vert et thé noir, blé Sarrazin, chocolat, maquereaux, bœufs, savon, chandelles, huile de graisse, amer Boker, champagne, ale d'Edimbourg, whisky, eau de vie, &c. 9jv

Succession de Joseph Davis.

Par E. M. JACOBS, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du trois janvier 1863, il sera vendu à l'enchère publique, le vingt janvier à midi, dans la rue Front Levée No. 16, à la pension tenue autrefois par John Davis et connue sous le nom de "Monterey House," tous les meubles, la batterie de cuisine, la buvette et tout ce qui appartient au dit établissement. Conditions—Comptant. 9janv—et 20

Une jolie maison de résidence rue Amiare.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu, samedi 10 janvier 1863 à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—

UN lot de terre situé dans l'îlet renfermé par les rues Amiare, Désiré, Almonaster et Bons Enfants, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Amiare, sur 120 pieds 7 pouces de profondeur; ensemble une jolie maison bâtie venant d'être finie, ayant trois appartements pleinement et tapissés, galeries devant, cuisine, chambres de domestiques, latrines, etc., etc.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $300 sans intérêts, dû le 2 août 1861 et la balance comptant. 6j av

Vente par le Maréchal Prévôt.

PAR G. R. PHINNEY, encanteur.

Bureau au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu à l'enchère publique,

Lundi, 12 janvier, à onze heures,

par ordre du colonel John S. Clark, Maréchal-Prévôt Général du département du Golfe,

La goëlette FONTAINEBLEAU,

telle qu'elle se trouve au bouveau Bassin, et LE CHARGEMENT, composé d'un assortiment de GROCERIES. Conditions, comptant en billets du Trésor 7 janv

H. H. McLEAN, Encanteur,

No 19, rue des Magasins, encoignure Commune,

PORTE son attention particulière à la vente de cargaisons sur la Levée, et à d'autres affaires dans sa partie.

La vente de marchandises et de bien-fonds se fera à l'établissement d'encan, et la vente de meubles sur les lieux.

Il est toujours disposé à faire des avances libérales sur les cargaisons qui lui seront consignées et sur les marchandises qui ... seront mises en dépôt, ... sujettes à son ordre.

Les ventes régulières auront lieu les lundis, mercredis et samedis à 10 heures et demie. Les ventes à l'amiable à toutes heures. 9janv—1m

MAISON A LOUER.

La maison ... avec l'avant-dernière entière ... au coin des rues St Claude et St Philippe à louer à des prix ... S'adresser à Aut. D. George, coin Esplanade et Rampart. 3jv—

ALCOHOL—10 barils 95 ... QUININE—1000 ... véritable Pelletier, CHLOROFORME—150 livres. MORPHINE—... flacons d'un 1/8 once, OPIUM—100 livres. A vendre par CUSACHS & OGDEN, 17 dec—1m rue Royale coin St Philippe

En débarquement;

60 demi-barils BŒUF F. M. 20 demi-barils LANGUES F. M. 57 demi barils PIG PORK F. M. 20 barils MESS PORK, 100 sacs CAFE RIO, 70 caisses CHANDELLES de Star, 70 barillets LARD prime, 15 tierçons JAMBONS (Dry Salted.) A vendre par TURIAF DUPRE, 5 janv—6f 44 rue Royale.

VENTE PAR LIQUIDATION.

LE stock entier de marchandises françaises importées par nous, sera vendu à l'amiable à bas prix pour cause de liquidation. RICHARD ALDIGE & CO. 37 rue de Chartres.

Les personnes qui doivent à la dite liquidation sont priées de payer dans le plus bref délai pour éviter toutes poursuites judiciaires, et les personnes auxquelles nous pourrions devoir, sont priées de présenter leurs comptes. RICHARD, ALDIGE & CO. 3 déc—1m

A Vendre,

Pour clore une consignation,

QUATRE VINGT DIX caisses huile d'olive de la marque Flaguin, 5 barils haricots blancs et rouges. PAUL JUGE FILS, 7janv—1m 30 Vieille-Levée.

110..........RUE DU CANAL..........110

Mme DEZAUCHE,

Successeur de Mme TURNER,

EN conséquence de la crise actuelle, vendra au prix coûtant son magnifique assortiment de **Manteaux** en velours noir pour dames, **Manteaux** en drap pour dames et enfants, **Robes de soie** confectionnées pour enfants, **Velours noir**, grande et petite largeur pour confection.

Au plus bas prix, un riche assortiment de **Chapeaux** en velours et en soie pour dames et jeunes filles. 20 déc—1m

Venant d'être reçu et en magasin

500 barils farine, 60 barils fine de maïs, 100 caisses savon, 50 do savon de toilette Pardy, 250 do chandelles, 200 do café Java moulu de Gillies, 300 do do Cuba do, 200 do do Indes orientales do, 25 caisses thé Impérial, de choix, 25 do do Oolong do, 25 do poudre à canon de choix, 50 do do Hyson et Young Hyson, choix, 50 boîtes sauce au poivre rouge, 10 caisses crème de tartre, 20 do moutarde, 20 boîtes saleratus, 20 do chandelles, 10 barils biscuits, 100 boisseaux maïs en épis, 100 do avoine, 1000 do son, Articles en boissellerie, 150 demi barils bœuf de choix de Cobb & Earles du Fulton Market, 100 barils mess porc de choix, 25 barils jambons renommés de Rawson, 50 do do extra de Davis, 10 tierçons épaules bacon, 150 barils jambons et épaules de White & Co, 50 do mess bœuf de White & Co, 50 boîtes fromage de choix de Goshen, 100 frequins beurre do do, Harengs en barils et en boîtes, 50 barils papier blanc et autres, 20 caisses gingembre conservé de Canton, 150 barils cidre champagne, 100 do vinaigre de cidre, 100 kegs graisse blanche prime. A vendre par BROTT, DAVIS & SHONS, Nos 24, 26 et 28, rue de la Nouvelle Levée encoignure Gravier 5 janv—7f

UN fort lot de COUVERTURES, TOILES A DRAPS, DENIMS, MOLLETONS, INDIENNES, &c., à vendre par BROTT, DAVIS & SHONS, 7jv—6t Rue Nlle Levée, Nos 24, 26 et 28, coin Gravier.

REÇU, tout récemment, par navire la Ralphy Post—57 sacs BLE SARRAZIN nouveau, qualité extra, à vendre par BROTT, DAVIS & SHONS, 7jv—3f Rue Nlle Levée, Nos 24, 26 et 28, coin Gravier

Reçu tout récemment,

EN magasin et à vendre: UN LOT DE CHOIX DE VIEUX WHISKY rye prime, WHISKY d'Ecosse pur, Do Bourbon de première qualité, EAU DE VIE Otard, &c., en pipes, RHUM pur de la Jamaïque, ALCOOL, CIDRE champagne, en baril. BROTT DAVIS & SHONS, 19 déc— Rue de la Nouvelle Levée, Nos 24, 26 et 28 près Gravier

Charbon Ecossais concassé

On livre actuellement, dans le ... du Troisième District, une quantité limitée de ... excellent charbon, en lots ... aux prix réduits.

Les familles désirant s'approvisionner feraient bien d'envoyer leurs ordres immédiatement, soit au magasin de M. GEORGE THEURER, No 19 ... Front Levée; au magasin de M. JOHN DESPUXO, No 7 Lower Front Levée; ou à C. A. MITTENBERGER, Marchand de charbon par commission, 6janv—6t rue du Camp No 57.

CHANGE SUR FRANCE.

Change sur Paris et sur Bordeaux.

A vendre par OSCAR BERCIER & Co, 5 janv—15 No 17 rue St-Louis

CHANGE.

A VUE ET A ÉCHEANCE, sur New-York. A vendre par W. J. REID, 55, rue des Magasins

A vendre.

500 boisseaux Mais mélangé,

100 caisses savon Colgate,	Poudre levain,
100 do amidon Duryea,	Cornichons en barillets et en caisses,
20 do do Silver gloss,	
25 do chandelles Adamantine,	Cigares, Tabac Anderson, Goodwin et Lilienthal's,
180 douzaines balais,	Papier enveloppe,
30 sacs café Rio,	100 grosses d'allumettes,
50 barils cidre nouveau,	Drap bleu,
4 do vieux cidre,	Boutons militaires,
50 caisses whisky,	Bretelles,
50 do vin rouge,	Pipes caoutchouc terre et fantaisie
100 barillets maquereaux,	
10 demi barils saumon,	Bottes et bottines pour dames.
Thé noir et thé vert,	
Poivre, épices et muscade,	
Moutarde,	

WITTERS & PENFIELD, 15 déc—1m rue Vieille Levée No 31

Avis.

LA société qui existait entre les soussignés sous la raison de commerce CHS HONOLD & CIE, a été dissoute, d'un commun accord, entre les associés, à partir du six mai 1862, par la retraite du sieur A. Meinadier.

Chacun des associés est chargé de la liquidation des affaires de la société. CHS HONOLD, H. F. KLUMPP, A. MEINADIER. Nlle-Orléans 31 décembre 1862 31 déc—3f

Peaux et peaux de mouton.

LES soussignés demandent des peaux sèches et des peaux de mouton. Ils paieront comptant. WITTERS & PENFIELD, 16déc— Rue Vieille Levée 31

Aux Planteurs—Avis important

LE soussigné a du BI-SULFITE DE CHAUX frais, à $15 le baril, comptant, sur livraison. JOSEPH ALBRECHT, Apothicaire-chimiste, rue du Canal, No 162, 20déc—1m

Lazard & Michel,

199..........Vieille-Levée..........199

BATISSES PONTALBA, FACE A LA HALLE AUX VIANDES.

OFFRENT à des prix très réduits afin de réduire leur stock, un assortiment varié et choisi de paletots, lévites, pantalons, gilets, chapeaux, et tout ce qui concerne la toilette d'homme. Ils invitent leur amis et tous ceux qui ont besoin d'articles dans leur genre, à s'adresser chez eux avant d'aller ailleurs. 29déc—15f

Coton, Laine, Savon.

14 SACS coton, 20 balles laine, 400 caisses savon, A vendre par J. S. VALENTINE & Co., 18déc Rue de la Commune No. 51.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, Vêtements, Bottes et Souliers.

PAR HOFFMAN & MARKS,

J. HOFFMAN, encanteur, Bureau rue de Chartres No. 41.

VENDREDI 9 janvier, à 10 heures du matin, il sera vendu

1 balle flanelle croisée bleue, 1 do do do do, 1 do do do grise, 1 caisse toile blanche d'Irlande, 1 balle flanelle blanche, 30 p èces indiennes américaines, 20 do casimirs bleus, gris et bruns, 100 do mousseline de laine française, 250 douzaines bonneterie assortie, 75 caisses bottes et souliers, 100 lots vêtements assortis, 200 lots marchandises sèches assorties.

Egalement,

1 caisse chapeaux avariés sur le navire S. J. Whitney, à son dernier voyage de New York, ce port et vendue pour le compte de qui il appartiendra. 9 janv

191 barils pommes de terre et pommes à l'encan.—Vente pour le compte de qui il appartiendra.

PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur

IL sera vendu ... à 9 heures sur la Levée ... en face du steamer "Ralph Post" au Pioy rue ... pour le compte de qui il appartiendra, ... 191 barils pommes de terre et pommes. Conditions—comptant. 8janv

150 caisses bottes souliers et brodequins

PAR E. ROGER & CO.

JOSEPH HOLZ, encanteur.

SAMEDI, 10 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

150 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment complet pour hommes, femmes et enfants.

—AUSSI—

100 lots linge fait, chemises et articles de fantaisie. Conditions, à la vente. 9 jan—2

Scrips de la Compagnie d'Assurances du Soleil.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Bureau No 69, rue de Chartres.

SAMEDI 10 courant, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal—

$1500 Scrips de la Compagnie d'Assurances du Soleil 1859, 1860, 1861. Conditions—comptant en monnaie courante. 9 janv

Terrain propre à bâtir, face à la rue Laiborne.

PAR R. GUTIERREZ, encanteur.

SAMEDI prochain, ... à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Tremé, faisant face à la rue Claiborne, entre St-Philippe et Ursulines, désigné par le No 4 d'un plan ... par Louis Surgi, ... pieds ... sur la ... de profondeur.

Le dit terrain libre, au pied américain, tre le un fonds ... et ... pieds ... dans l'îlet ...

Termes et conditions:

L'acquéreur assumera le paiement d'un billet portant hypothèque, de la somme de $500 dû au ... date du 11 septembre 1862 avec intérêt à ... % ... jusqu'à parfait paiement—Autres ... frais ... actes ... à la charge de l'acquéreur.

Acte de vente par devant M. P. S. Biron, aux frais de l'acquéreur. 8janv

Salon de Barbier

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu ... à 11 heures ... rue Bourbon, ... entre Conti et Bienville, ... un salon de barbier, ... 5 fauteuils pour barbier, 5 glaces, ... marbres, ... Conditions—comptant. 7jv

Vente à l'encan.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

Samedi, 10 janvier à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

La goëlette BLACK BIRD, amarrée actuellement au ... avec ses agrès, ... voiles, ancre, chaînes, ... &c.

Elle ... pour ... la Bourse ... Sud ... à 2 heures P. M.

Conditions—comptant.

Acte de vente par devant Chas V. Foulon, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 7 jan—

Fourneaux de chaux, outils, appareil, à l'encan, pour clore une hypothèque.

PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu ... à 10 heures sur les lieux, ... fourneau ... de chaux, ... les appareils, pour compte d'une hypothèque de ... propriétaire. Conditions—Comptant. 7janv

Toiles! Voiles!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 10 janvier 1863 à 11 heures du matin, dans le magasin No 47, rue des Magasins, Quelques ... voiles ... Conditions—comptant. 9janv

Goudron, Goudron! Goudron!

Vente à l'encan, pour compte de qui il appartiendra.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

Bureau, rue des Magasins, No 7, et 8, ... encoignure Gravier.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 10 janvier, à dix heures, à la tête du Vieux Bassin, coin de la Promenade Carondelet et Bassin, 2e District—... barils goudron ... Vente pour le compte de qui il appartiendra. Conditions—comptant. 9jan

Bureau de Quartier maître-assistant

DÉPARTEMENT DU GOLFE,

Nouvelle Orléans, 6 janvier 1863

PAR G. P. PHINNEY, Encanteur.

SERONT vendues à l'encan, dans le vieux bassin de cette ville, à 11 heures A. M. jeudi 15 du courant, les goëlettes suivantes:

PIERRE COUSIN, POLAR STAR, OCTAVIA, et MATHILDA.

Les voiles et les agrès seront vendus à part. Vente positive, quelque soit le temps. Conditions, comptant. ALEX A. SHIPLEY, 7janv Lieut. Co. Quartier Maître

Succession de François Castaing No 19 157.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu JEUDI 15 janvier 1863 à 11 heures du matin, rue de l'Esplanade, entre Bons Enfants et Amour, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 27 décembre 1862, les effets mobiliers appartenant à la dite succession, savoir:

Un lot de meubles de ménage, un lot linge de corps, un coffre-fort, une montre en or, un porte-crayon en or et une paire de boutons de chemises. Conditions—Comptant. 3jv—9a 15

Succession Antoine Marchand

PAR E. M. JACOBS, encanteur

IL sera vendu, MERCREDI 14 janvier 1863 à 11 heures du matin, sur la Levée, presque vis-à-vis du marché aux Viandes du Deuxième District—En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 novembre 1862—

Le navire (bateau pour la pêche aux huîtres) "Lady of the Ohio" du port de ..., ... ses agrès, ... dans l'état où il se trouve en ce moment. Conditions—Comptant, sur l'adjudication. 5 jan—9,14

VENTES JUDICIAIRES

La veuve Grandidier vs Marie Louise, épouse d'Auguste Charles, g de c. l.

DEUXIEME COUR de District de la Nlle Orléans—No 9,241.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'hon. tab. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le mardi 10 février 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans ... District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Un terrain situé au faubourg Marigny désigné par le No Douze, dans l'îlet No Quarante-Huit, borné par les rues Claiborne, Prosper et Annette ou Avenue St-Bernard, conf... au plan ... dressé par Joseph Pilié ... le 3 avril 1838 et déposé en l'étude d'Achille Chiapella, notaire public en cette ville.

Ledit terrain ayant, mesure américaine, trente-un pieds cinq pouces deux lignes de face à la rue Prosper, sur cent soixante pieds quatre pouces quatre lignes de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 9 janv—9, 17, 18 fev 3 10

Frank Cantero vs John McBride.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19 ... —En vertu d'un ordre de vente ... le 24 de décembre 1862 à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai vendredi 9 de janvier 1863 à 4 heures et demie P. M., sur le wharf, au pied de la rue Bienville, Deuxième District, à l'adjudication de—

Une ... environ cent cordes de bois à brûler, ... dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS E. DUNHAM, 19 déc —janv 2 5 7 9 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Val et Cerra vs J. A. Sherman

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 5 ...—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI 14 de janvier 1863, à 10 heures et demie A. M., aux écuries de Philippe Lieuer, rue Gravier, entre Carondelet et Baronne, Premier District de cette ville, à l'adjudication de

LES DEUX CHEVAUX "JOHN C. BEENAN" et "GLADIATEUR", autrefois "BILL LAMPTON", un poney ... alezan, un buggy, harnais, une selle et bride, un lit, ... pour chevaux, et une toise ...

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. JAS E. DUNHAM 6 jan—31 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Avis d'encan.

LES soussignés propriétaires de l'ancien magasin d'encan ont disposé tous leurs rapports et attachés à leurs grandes salles la vaste salle connue sous le nom de "Armory Hall", qui sera dorénavant consacrée exclusivement à recevoir et à vendre à la grande variété de marchandises en colis, &c. Ils sont prêts à recevoir des marchandises, des meubles, &c. &c, sur lesquels ils feront des avances libérales et pour la vente lesquelle la salle est admirablement située et adaptée. Les acheteurs ... comme par le passé, les ... de personnes qui préfèrent une vente définitive, s'adresseront dans la rue du Camp, No 87. 20oct—2 pe MONTGOMERY & BROS.

HOFFMAN et MARKS,

41..........*Rue de Chartres*..........41

AYANT ouvert un magasin d'encan général, sont prêts à recevoir des marchandises en consignation, donneront toute leur attention aux ventes du dedans aux ventes du dehors 1avril

Fourneaux de cuisine,

REÇUS tout récemment et à vendre à bas prix, en gros et en détail—155 petits fourneaux de cuisine.

Nous avons le plus grand et le meilleur assortiment de fourneaux de cuisine. BOSTICK & SEYMOUR, 5janv—6f Rue Fulton, No 36.

Economisez votre argent.

Charbon de bois.

500 sacs charbon de bois de la meilleure qualité, 10 gros sacs, qui seront livrés dans une partie quelconque de la ville, à raison de $7. BOSTICK & SEYMOUR, 5janv—6f Rue Fulton No 36.

Encore des Provisions et Comestibles.

La renommée de l'ancienne maison

PINCKARD, STEELE & CO.,

SERA MAINTENUE.

LES locataires actuels ont rempli l'ancienne maison jusqu'aux combles de provisions qu'ils vendront au gré des acheteurs à prix très réduits. Leur stock se compose de mais, farine, bœuf, porc, graisse, jambons épaules, côtes, maquereaux, pommes de terre, beurre, fromage, café 500 ... et ... choix, ... —AUSSI—500 barils POMMES DE TERRE et POMMES du Maine, qui SE CONSERVENT BIEN, ainsi que d'autres articles. Qu'on se rappelle le nom de PINCKARD, STEELE & CO, 6janv—12f coin Tchoupitoulas et Gravier